

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2011

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association Lyon Latitudes pour l'année 2011

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémián.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Lung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2011**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association Lyon Latitudes pour l'année 2011**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis de nombreuses années, des entreprises de l'agglomération lyonnaise accompagnent les missions à l'international de la Communauté urbaine de Lyon afin d'aborder de nouveaux marchés ou consolider leurs implantations. Ceci va dans le sens de la politique de la Communauté urbaine visant à développer les échanges économiques internationaux, notamment liés aux filières d'excellence de l'agglomération. Cette volonté d'accompagner les entreprises de l'agglomération répond à une attente très forte de nos villes partenaires du Sud en matière de développement économique.

Lors d'une première rencontre, les 8 et 9 avril 2010, des délégations de 8 villes partenaires de la Communauté urbaine (Alep en Syrie, Tripoli au Liban, Rabat au Maroc, Sétif en Algérie, et pour l'Afrique subsaharienne avec Bamako au Mali, Ouagadougou au Burkina Faso, Porto-Novo au Bénin et Addis Abeba en Ethiopie) constituées d'élus et de représentants économiques ont eu l'occasion d'échanger avec 110 entreprises de notre territoire.

Le succès de cette initiative a amené des entreprises de la Communauté urbaine à créer une association (Association Lyon Latitudes) pour promouvoir et développer les relations économiques avec les collectivités territoriales partenaires de la Communauté urbaine de Lyon dans le monde.

Cette initiative vise à renforcer les liens économiques, en parallèle des échanges institutionnels, entre les collectivités partenaires, à la fois lors de déplacements de la Communauté urbaine dans les collectivités territoriales partenaires ou lors d'accueil de délégations étrangères sur son territoire.

Ce partenariat privilégié a pour but :

- de favoriser le développement économique de notre territoire,
- d'initier, dans le champs économique, de nouvelles perspectives de coopération, vecteur de développement pour nos territoires partenaires.

Cette association propose, pour l'année 2011, le programme prévisionnel suivant autour de 2 axes :

1 - structuration d'une coopération interentreprises au sein de l'association :

. réalisation d'une cartographie des adhérents de l'association en terme de secteurs d'activités et de régions d'intérêt dans le monde,

. animation de 6 groupes de travail correspondant aux zones géographiques suivantes : l'Europe, l'Afrique Subsaharienne, le Moyen Orient, le Maghreb, l'Amérique et l'Asie,

. mise en place d'outils de communication et de promotion de l'association.

2 - développement d'une synergie entre les entreprises de l'association et la politique internationale de la Communauté urbaine de Lyon et de ses territoires partenaires :

. diffusion d'informations aux entreprises de l'association sur les accueils de délégations étrangères et les déplacements à l'international organisés par la Communauté urbaine de Lyon afin de développer le volet économique,

. identification de zones géographiques à fort potentiel pour les entreprises de l'agglomération.

Budget prévisionnel 2011 :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
<i>achats</i>		<i>ventes produits et prestations</i>	
fournitures, entretien et petit matériel	1 500	cotisations	9 000
<i>services extérieurs</i>		<i>subventions</i>	
locaux, assurances, documentation	2 000	Communauté urbaine de Lyon	20 000
<i>autres services extérieurs</i>		<i>emplois et contributions volontaires en nature (mise à disposition de bénévoles et de locaux)</i>	<i>15 000</i>
communication	10 000		
honoraires (création, comptable, etc.)	1 500		
déplacements, missions et réceptions	3 000		
frais (poste, banque, etc.)	500		
<i>impôts et taxes</i>	<i>500</i>		
<i>charges de personnel</i>			
temps animation (emploi aidé)	15 000		
stagiaires	2 000		
<i>autres charges de gestion</i>	8 000		
Total charges	44 000	Total produits	44 000

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20 000 € à cette association au titre de l'année 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'Association Lyon Latitudes pour l'exercice 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association Lyon Latitudes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 048 - opération n° 2029.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.